

**DEPARTEMENT DE LA LOIRE  
ARRONDISSEMENT DE SAINT ETIENNE  
MAIRIE DE SAINT APPOLINARD - 42520**

Nbr membres : 15  
En exercice : 15  
Présents : 15  
Votants : 15  
Quorum : 7

Date de consultation : 12 Mai 2026



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 20 MAI 2026**

L'an deux mille vingt-six le vingt du mois de mai à 19 heures 30 se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de M. Daniel ARNAUD, Maire

**Présents :** ARNAUD Daniel, NAVEZ Malou, CLUZEL Anthony, BARDY Benoît, BLANC Emilie, CHIRAT Loris, COROMPT Thierry, GAUCHER Michel, FIASSON Marie-Agnès, VALENTIN Manon, GROS Anaïs, PEYRARD Yves, GIRAUD Annick, SERVIERE Magali, GIRAUD Marc, TARDY Manon

CLUZEL Anthony a été élu secrétaire de séance

**N° 27 2005265**

**OBJET : CESSIION D'UN BARNUM PAR LA RÉGION AURA POUR MISE A  
DISPOSITION DES ASSOCIATIONS POUR LES COMMUNES DE  
MOINS DE 2000 HABITANTS**

Le Maire informe le Conseil Municipal que la Région Auvergne Rhône Alpes propose de céder, à titre gratuit, un barnum de qualité de 3m x 3m afin de le mutualiser et le mettre à disposition des associations pour les communes de moins de 2000 habitants.

La commune s'engage à le stocker, l'entretenir et le mutualiser au maximum, à la destination exclusive des associations locales. Elle s'engage également à s'assurer pour tous les dommages lors de son utilisation et à le maintenir en état, le cas échéant en remplaçant des éléments défectueux.

Le Maire propose de déposer un dossier de demande d'aide pour la mise à disposition d'un barnum.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,**

- **APPROUVE** le dispositif de mise à disposition
- **AUTORISE** le Maire à déposer un dossier de demande d'aide

**Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus**

**Le secrétaire de séance**

**A. CLUZEL**



**Le Maire**

**D. ARNAUD**